

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examens

Cycle	2020-2021/2
Titre	CE2D Technique de Qualification
Matière	Matière de l'option groupée GESTION : <ul style="list-style-type: none">- Économie- Droit Civil

**Direction de l'organisation
des jurys**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : Économie

Droit Civil

ATTENTION : Les deux autres groupes de matière faisant partie de l'option de base groupée ne sont pas pris en compte dans ces consignes :

Informatique de gestion

Secrétariat – Dactylographie – Bureautique

●●● Programme

Le numéro du programme : **105/2002/248 B**

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/105-2002-248B.pdf>

Rappel : Les consignes qui suivent ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce document complète le programme et précise notamment les modalités d'évaluation.

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré pour l'enseignement secondaire technique de qualification (CE2D) – Option Gestion.

II. Organisation de(s) l'examen(s)

●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

L'examen d'Économie et l'examen de Droit Civil faisant partie de cette OBG se déroulent **à deux dates différentes**.

●●● Type d'examen

L'examen portant sur la matière **d'Économie** est un **examen écrit** et se déroule un autre jour que l'examen de **Technique d'Accueil, d'Organisation et secrétariat**.

L'examen portant sur la matière de **Droit civil** est un **examen oral** et se déroule un autre jour que l'examen d'Économie.

Une tenue vestimentaire adéquate est souhaitée.

●●● Matériel

Matériel requis : Calculatrice (non graphique), Stylos, Effaceur, Tipp-ex, Bics de couleur, Surligneur, Latte ou Rapporteur, Gomme

Matériel refusé : Feuilles de cours ou de brouillon, GSM, smartphone, tablette, montre connectée et dictionnaire

III. Évaluation et sanction des études

●●● Pondération

Ces deux matières seront notées chacune sur 20 points.

●●● Dispense

Pour **chaque matière**, pour être dispensé, il faut obtenir une note minimum de 10/20.